

## « Approche juridique de la maltraitance »

<p><b>Objectifs de la formation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître le cadre législatif et réglementaire</li> <li>• Mieux identifier les situations à risques par la création d'une grille de repérage et d'identification</li> <li>• Evaluer les risques, en mesurer les enjeux juridiques, sociaux...</li> <li>• Proposer les actions et les procédures à mettre en œuvre par la création d'un plan d'action correspondant à chaque situation</li> <li>• Assurer le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre : entrer dans une démarche d'amélioration continue</li> </ul>
<p><b>Contenu du programme</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Introduction sur les 2 approches possibles d'un point de vue juridique de la maltraitance :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par la mise en œuvre d'une démarche de prévention des actes de maltraitance ou par la promotion de la bientraitance au sein des établissements ou des familles</li> <li>• et/ou par la mise en œuvre des moyens de répression.</li> </ul> </li> <li>2. <b>Cadre général pour la bientraitance/maltraitance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les définitions</li> <li>• Les maltraitances : statistiques</li> <li>• Les différentes formes de maltraitance</li> </ul> </li> <li>3. <b>Les abus physiques et psychologiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Violences physiques</li> <li>• Violences psychiques ou morales</li> <li>• Violences matérielles et financières</li> <li>• Violences médicales ou médicamenteuses</li> </ul> </li> <li>4. <b>Les négligences</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Négligences actives</li> <li>• Négligences passives</li> <li>• Privation ou violation de droits</li> </ul> </li> <li>5. <b>La législation sur la maltraitance</b>  Historique de la prévention de la maltraitance (jusqu'en 2002) : Les premiers textes protecteurs  Le cadre juridique actuel en matière promotion de la bientraitance en institution (et/ou de prévention de la maltraitance) (depuis 2002)  Les textes juridiques de référence en matière de répression et de lutte contre la maltraitance issus du code pénal <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les atteintes à l'intégrité physique volontaires et involontaires</li> <li>• L'abus de faiblesse</li> <li>• L'abus de confiance</li> <li>• L'abus de vulnérabilité</li> </ul> </li> <li>6. <b>Les obligations et les limites</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'obligation de dénonciation ou le signalement et ses conséquences juridiques</li> <li>• Le secret professionnel et ses limites</li> <li>• Les notions de responsabilité notamment aux travers des écrits professionnels...</li> </ul> </li> </ol>

	<p style="text-align: center;"><b>Jour 2</b></p> <p><b>7. Repérer et identifier les situations à risque de maltraitance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les différents dangers</li> <li>• Repérer les différentes situations de maltraitance</li> <li>• Repérer les différents facteurs</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Atelier 1 : Création d'une grille de Repérage et d'identification des situations à risque de maltraitance</b></p> <p><b>8. Améliorer la communication entre les équipes pluridisciplinaires et le suivi des procédures en cours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cohérence dans le travail d'accompagnement, mieux travailler ensemble</li> <li>• La souffrance et l'acceptation</li> <li>• Mieux connaître les limites de chacun. Le besoin de relais.</li> <li>• Mise en place de tableaux de bord</li> </ul> <p><b>9. Les axes d'amélioration</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les difficultés rencontrés par les professionnels face aux différentes situations à risques</li> <li>• Trouver des solutions, des axes d'amélioration</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Atelier 2</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Création d'un outil de suivi et d'évaluation des actions mises en œuvre</b></p>
<b>Modalités pédagogiques</b>	<p>Les méthodes pédagogiques favorisent les retours d'expérience et la valorisation de chacun dans la recherche d'une amélioration des pratiques.</p> <p>La 1<sup>ère</sup> journée est centrée sur l'apport de connaissances pures, sur la réflexion éthique et morale ; la seconde journée est Co-constructive autour de la construction de deux outils, l'un sur le repérage et l'autre sur le traitement des situations par les professionnels.</p> <p>Nombreuses études de cas et d'exemples fournis par l'intervenante.</p>
<b>Durée</b>	2 jours, soit 14 heures
<b>Public</b>	Educateurs, Directeurs d'établissement, travailleurs sociaux ainsi que toutes personnes ayant pour mission de prendre en charge des patients, des usagers, des personnes âgées ou accueillies